Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/12/2024 - 44799 - 2009 B 04840 - 738 203 215 - ASF

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

SARL ASF

24 avenue Emile Cossonneau
93160 NOISY-LE-GRAND

Profession d'expert comptable

NAF : 6920Z SIRET : 738203215 00061

AO2C EXPERTISE COMPTABLE Experts-Comptables

CERTIFIE CONFORME

AO2C

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre
63 avenue de la commune de Paris
91220 Brétigny-sur-Orge

Tél. 0160845675

Sommaire

Sommaire 1

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Bilan Actif 2

Bilan Passif 3

Compte de résultat 4

Compte de résultat (Suite) 5

ANNEXE

Règles et méthodes comptables 6

Etat des amortissements 9

DÉTAILS DE COMPTES

Bilan Actif Détaillé 10

Bilan Passif Détaillé 12

Compte de résultat Détaillé 14

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

ETATS FINANCIERS

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/10/2022 au 30/09/2023			Au 30/09/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 000	4 000		1 531
Fonds commercial	191 933		191 933	191 933
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	76 200	53 395	22 805	22 687
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 249		12 249	12 249
ACTIF IMMOBILISÉ	**284 382**	**57 395**	**226 987**	**228 400**
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
En-cours de production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	561		561	456
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	432 838	35 731	397 107	429 877
Autres	930 164		930 164	917 696
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	80		80	80
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	**99 909**		**99 909**	**27 122**
Charges constatées d'avance	**2 129**		**2 129**	**11 462**
ACTIF CIRCULANT	**1 465 681**	**35 731**	**1 429 950**	**1 386 694**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**1 750 063**	**93 126**	**1 656 937**	**1 615 093**

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/10/2022 Au 30/09/2023	Du 01/10/2021 Au 30/09/2022
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé) 50 000	50 000	50 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves : - Légale		5 000	5 000
Réserves : - Statutaires ou contractuelles			
Réserves : - Réglementées			
Réserves : - Autres		888 674	828 043
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		**96 658**	**86 615**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**1 040 332**	**969 658**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour : - Risques			
Provisions pour : - Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes : - Auprès des établissements de crédit		45 550	59 116
Emprunts et dettes : - Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes : - Fournisseurs et comptes rattachés		36 455	41 712
Dettes : - Fiscales et sociales		532 814	544 091
Dettes : - Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		1 786	516
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		**616 605**	**645 435**
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		**1 656 937**	**1 615 093**

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2022 au 30/09/2023			Au 30/09/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	16 185		16 185	31 938
Production vendue : - De biens				
Production vendue : - De services	1 356 824	82 820	1 439 644	1 397 804
Chiffre d'affaires net	**1 373 009**	**82 820**	**1 455 829**	**1 429 742**
Production : - Stockée				
Production : - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			24 667	16 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			19 725	3 713
Autres produits			17	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 500 238**	**1 449 458**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				1 198
Variation de stocks (marchandises)			-105	413
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			490 257	422 886
Impôts, taxes et versements assimilés			18 144	19 413
Salaires et traitements			636 421	668 602
Charges sociales			170 551	192 100
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations			8 922	10 542
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : - Dépréciations sur actif circulant				20 609
Dotations aux : - Provisions pour risques et charges				
Autres charges			48 684	2 207
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 372 874**	**1 337 971**
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
* Y compris : - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**127 365**	**111 487**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**1**	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			428	142
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			**428**	**142**
RÉSULTAT FINANCIER			**-427**	**-142**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			**126 938**	**111 345**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 30/09/2023	Au 30/09/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		145
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		**145**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 089	464
Sur opérations en capital		679
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	965	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**3 054**	**1 143**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**-3 054**	**-998**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	**27 226**	**23 733**
TOTAL DES PRODUITS	**1 500 239**	**1 449 604**
TOTAL DES CHARGES	**1 403 581**	**1 362 989**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	**96 658**	**86 615**

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 656 937 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 96 658 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 Décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Installations industrielles 5 à 10 ans,
- Matériel et outillage 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Autres méthodes :
Néant

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements en matière de droit individuel de formation

Néant

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2023) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 469	1 531		4 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**2 469**	**1 531**		**4 000**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 435	378		1 813
Matériel de transport	132	1 365	1 318	179
Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 503	6 613	713	51 403
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**47 070**	**8 356**	**2 031**	**53 395**
TOTAL GÉNÉRAL	**49 540**	**9 887**	**2 031**	**57 395**

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

ASF

Société À Responsabilité Limitée au capital de 50 000.00 €
Siège social : 24 avenue Emile Cossonneau
93160 NOISY-LE-GRAND
738 203 215 RCS BOBIGNY

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 MARS 2024

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 96 658.15 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 96 658.15 €

- Une somme de 28 997.45 €

à titre de dividende,

- et le solde, soit..... 67 660.70 €

au compte "Autres réserves"

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2024.

Du fait de cette affectation, le compte "Autres Réserves" ressortira à 956 334.32 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/09/2022	25 984.41	≈9.38	0.00	0.00
30/09/2021	23 383.48	≈8.44	0.00	0.00
30/09/2020	20 354.62	≈7.35	0.00	0.00

Pour extrait certifié conforme
Le Gérant, Jérôme LE LAY